
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Procuration : Madame JULIEN Valérie à Monsieur PLAUCHE Régis, Monsieur SCOTTI Patrick à Monsieur HUSER Marc

Convocation et affichage : 27/04/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023

Monsieur le Maire présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2023 et le soumet à approbation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2023.

1. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les organismes bénéficiaires de subventions communales pour l'année 2022, d'un montant total de 750 €. Il rappelle également qu'un montant de 1 800 € est inscrit au budget 2023 et que seules les associations ayant fait une demande en due forme auprès de la Mairie peuvent bénéficier d'une subvention.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer aux associations les sommes se répartissant ainsi qu'il suit :

Société de Chasse « La Fraternelle »	400 €
Espace Pédagogique François Richaudeau de Sisteron	50 €
Foyer socio-éducatif du collège Paul Arène	80 €
Louveterie des Alpes de Haute Provence	30 €
Pompiers de Noyers sur Jabron	120 €
Fonds de solidarité pour le logement Conseil Départemental	190 €
TOTAL	870 €
Disponible pour d'autres demandes :	930 €

2. PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le programme 2023 des travaux patrimoniaux lié à la forêt communale relevant du régime forestier. Ce dernier est proposé par l'Office National des Forêts et concerne des travaux d'infrastructure (2420 € HT) et des opérations sur limites et parcellaires (7110 € HT).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de réaliser le programme 2023 proposé par l'Office National des Forêts.

3. REFECTION DU TRACAGE SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE RD946

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rénover le traçage au sol de la route départementale RD946 dans la partie communale. Il présente le devis de MIDITRACAGE d'un montant de 1275 € HT si les travaux sont réalisés en même temps que ceux du Conseil Départemental, 1530 € HT dans le cas contraire.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de MIDITRACAGE de 1275 € HT pour la réfection du traçage de la RD946 en même temps que ceux du Conseil Départemental et autorise Monsieur le Maire à signer le bon pour accord.

4. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- Bon pour accord de mise à disposition d'un camion grue pour récupérer les supports en béton des conteneurs d'OMR le 26/03 (devis de BATRAMA CLARES de 912 € TTC)
- Commande de deux râteliers vélos trois places pour les élèves à l'école primaire et du lycée au quartier St Michel le 26/03 (Manutan Collectivité de 159 € TTC)
- Changement du disque dur de l'ordinateur portable de l'école (212 € TTC).

5. QUESTIONS DIVERSES

Réunions :

- Conseil du SIVU le mercredi 22 mars à Noyers
- Bureau CCJLVD le lundi 27 mars à Aubignosc
- Conseil Communautaire CCJLVD le lundi 3 avril à Bevons
- Réunion RPI le mardi 4 avril à Valbelle : conventions Maternelle, transport RPI et garderie + transport pédagogique
- Conseil National de la Refondation territorial climat et biodiversité (implantation de photovoltaïque en toiture et sur la réduction de consommation d'énergie) le mercredi 5 avril à Sisteron
- Commission « ordures ménagères » avec le SYDEVOM le jeudi 6 avril à Salignac : mise à disposition des composteurs collectifs et individuels échelonnée sur 3 ans
- Commission Locales des Irrigants du Jabron le vendredi 14 avril à Bevons
- Inspection des archives communales le vendredi 14 avril à Bevons : situation satisfaisante : locaux sains et archives bien rangées
- Nettoyons le Sud le samedi 15 avril à Bevons : 25 bénévoles, manque les 18-35 ans, 160 kg amenés en déchèterie
- Réunion avec Jean-Yves ROUX, Sénateur, le mercredi 19 avril à Bevons
- Inspection de la communauté de brigades de la gendarmerie le jeudi 20 avril à Sisteron

Entretiens et travaux réalisés

- Installation d'une vanne sur la fontaine de la cour de la Mairie
- Récupération des supports en béton des conteneurs d'OMR
- Installation du support deux-roues à l'école
- Installation du panneau d'affichage salle Cœur de Village
- Installation d'une gaine pour poser la fibre dans les locaux de la Mairie
- Déplacement du chalet à cartons vers la cour de l'école
- Mise en service des colonnes à cartons (CCJLVD)

Entretiens et travaux à finaliser / venir

- Peinture de la clôture de la cour de l'école
- Broyage des végétaux
- Amélioration de la zone de dépôts des déchets verts
- Installation des panneaux d'affichage aux PAV
- Installation du supports deux-roues à St Michel
- Pose de la fibre à l'école et à la mairie
- Diagnostic cyber avec la Gendarmerie
- Traçage du marquage au sol de la RD en agglomération

Divers

- Demande de subvention (DETR 2023) pour l'extension du colombarium 6 cases faite le 03/04 ; demande de compléments par l'Architecte des Bâtiments de France le 13/04 ; transmis le 13/04
- Déclaration préalable (6) de Alpes Energies Nouvelles pour Thomas PATTERNI pour panneaux photovoltaïques sur le toit le 04/04
- Demande de permis de construire (6) de SCI les 2Y pour extension d'une habitation existante + garage + terrasse le 04/04
- Déclaration préalable (7) de Fabrice PLAUCHE pour piscine le 18/04
- Déclaration préalable (8) de Fabrice PLAUCHE pour chenil le 18/04
- Demande d'annulation de la DP 004 027 22 00002 de l'EREA / Réservoir Sun le 18/04
- Demande de permis de construire (7) de Didier BRETON pour maison individuelle le 27/04

La séance est levée à 21h00

Le Maire, Marc HUSER

Le Secrétaire, Régis PLAUCHE